



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Démission de Noël Le Graët

Question écrite n° 4788

Texte de la question

M. François Piquemal interpelle Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur la situation de la gouvernance de M. Le Graët à la Fédération française de football. Le dimanche 8 janvier 2023, les déclarations méprisantes de M. Le Graët à l'encontre de M. Zidane ont rappelé à quel point le président de la fédération se croit tout permis et jouit d'une impunité avec laquelle il convient urgemment de rompre. Cette impunité se montre par ailleurs dangereuse sur des affaires bien plus graves. En effet, le 12 octobre 2022, la cellule investigation de *Radio France* publiait une enquête sur le comportement de Noël Le Graët, accusé par plusieurs femmes de « harcèlement sexuel », sans que les instances de la FFF n'aient agi depuis. Le 25 octobre 2022, M. le député avait déposé une question écrite concernant les initiatives que comptait prendre Mme la ministre pour lutter contre la pédocriminalité à la Fédération française de football, après que des enquêtes journalistiques aient montré le laxisme et le manquement de ses obligations à ce sujet. À ces affaires s'ajoute sa position lamentable concernant le mondial au Qatar. Alors que des campagnes de demandes de son boycott se sont développées pour dénoncer un événement écocide et meurtrier loin de l'esprit du football populaire, M. Le Graët a préféré la complicité avec le régime qatari, ne proposant aucune initiative pour rendre justice aux 6 500 ouvriers morts sur les chantiers de cette Coupe du monde. Enfin, il s'affirme dans un entretien du *Figaro* du 7 décembre 2022 comme l'un des *leaders* contre le port du brassard « One Love », symbole de la lutte contre les discriminations, en particulier envers les personnes LGBTQ+, particulièrement stigmatisées au Qatar. M. le député rappelle que la Fédération française de football émane d'une délégation de service public, que 2,13 millions de concitoyens et concitoyennes s'y sont licenciés au sein, entre autres, des 14 000 clubs amateurs où se démènent chaque semaine 400 000 bénévoles, éducatrices et éducateurs pour faire du sport préféré des Français un lieu d'échanges, de rencontres, d'instruction, en particulier dans les quartiers populaires laissés à l'abandon par les services publics. Ainsi, comment un président de fédération peut-il demander à une ministre de la République de « rester à sa place » et afficher autant de mépris vis-à-vis d'un membre du gouvernement français ? Le football est une pratique ludique et pédagogique ayant un rôle social de plus en plus important pour le pays. Aussi, ses pratiquants méritent d'avoir à la tête de leur fédération des personnes dignes, ayant à cœur de défendre le football populaire et ses valeurs humanistes. Des dirigeants conscients des enjeux, présents en matière de lutte contre les agissements sexistes criminels, contre l'inaction climatique et pour garantir des conditions de travail décentes aux employés qui dépendent directement ou indirectement de ses actions. Le contraire d'un président de fédération qui nie le racisme dans le football quand de nombreux citoyens le subissent quotidiennement. Les cris racistes à l'encontre de l'international Samuel Umtiti lors de son dernier match en Italie en est le dernier exemple navrant. Pour toutes ces raisons, M. le député demande donc si des mesures à l'encontre de M. Le Graët vont être prises. Il lui demande si elle exigera sa démission et si une refondation des instances dirigeantes de la FFF est prévue.

Texte de la réponse

La fédération française de football (FFF) a fait l'objet d'une mission d'inspection générale à la demande de la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. La synthèse du rapport définitif, qui en présente

les conclusions et les recommandations, a été rendue publique le 15 février 2023. Elle est accessible en ligne sur le site internet du ministère. M. Noël Le Graët a démissionné, le 28 février 2023, de son poste de président de la FFF, qui est maintenant dirigée par M. Philippe Diallo, président par intérim de la FFF. Enfin, le 2 mars dernier, la ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques a annoncé la création d'un comité national pour l'éthique et la vie démocratique dans le sport, co-présidé par Mme Marie-George Buffet et M. Stéphane Diagana. Ses recommandations seront transmises à l'automne prochain.

Données clés

Auteur : [M. François Piquemal](#)

Circonscription : Haute-Garonne (4^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4788

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 janvier 2023](#), page 354

Réponse publiée au JO le : [4 avril 2023](#), page 3199